

Communiqué de presse

Paris, le 22 juillet 2026

La CNCCFP ouvre une nouvelle plateforme de consultation de ses décisions

La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CNCCFP) met à disposition une nouvelle plateforme permettant de consulter les décisions qu'elle rend à l'issue du contrôle des comptes de campagne. Accessible dès aujourd'hui, elle offre un accès simplifié aux décisions déjà disponibles et sera enrichie progressivement à mesure de leur publication. Cet outil contribue à renforcer la transparence engagée par la Commission et facilite l'accès à ses travaux pour l'ensemble de ses publics.

« Les décisions de la Commission constituent une ressource utile pour les candidats, les mandataires, les journalistes, les chercheurs et tous ceux qui s'intéressent au financement de la vie politique. En les rendant plus facilement accessibles, nous renforçons la transparence de notre action et contribuons à une meilleure compréhension des règles applicables. » Christian Charpy, président de la CNCCFP.

À retenir

- Ouverture d'une nouvelle plateforme de consultation des décisions de la CNCCFP.
- Les décisions des élections partielles de 2025 et 2026 ainsi que des élections sénatoriales partielles de 2025 sont d'ores et déjà disponibles.
- Les décisions relatives aux élections municipales de 2026 seront publiées progressivement à compter de l'automne 2026.
- Recherche multicritère par type d'élection, année, candidat ou localisation.

Une consultation en ligne facilitée

Chaque décision publiée présente les principaux éléments du contrôle réalisé par la Commission : le montant en recettes et en dépenses du compte déposé, le sens et les motifs de la décision, les éventuelles réformations apportées au compte, ainsi que le montant du remboursement forfaitaire de l'État. Les données à caractère personnel sont anonymisées afin de préserver la vie privée des candidats, mandataires, donateurs et des tiers mentionnés dans les dossiers.



La nouvelle interface permet d'accéder rapidement aux décisions et d'en faciliter la consultation, grâce à un moteur de recherche multicritère offrant la possibilité d'effectuer des requêtes par type d'élection, année du scrutin, nom du candidat ou localisation géographique.

Lorsque la Commission modifie une décision à la suite d'un recours gracieux, la décision rectificative est également publiée, afin de garantir l'accès à la version définitive.

Une mise en ligne progressive

Les premières décisions relatives aux élections législatives partielles de 2025 et de 2026 ainsi qu'aux élections sénatoriales partielles de 2025 sont d'ores et déjà disponibles sur la plateforme.

Les décisions relatives aux élections municipales de 2026, portant sur les 4 879 comptes de campagne déposés par les candidats dans les communes de plus de 9 000 habitants, seront publiées progressivement, selon le calendrier suivant :

- Octobre 2026 pour les scrutins ayant donné lieu à un contentieux devant le juge de l'élection ;
- Décembre 2026 pour les scrutins non contentieux.

La plateforme sera enrichie progressivement à mesure de la publication des décisions relatives aux prochains scrutins.

Retrouvez ces décisions sur le site internet de la CNCCFP : <https://decisions.cnccfp.fr/>

A propos de la CNCCFP

La CNCCFP est une autorité administrative indépendante (AAI) créée par la loi du 15 janvier 1990 pour rendre plus transparents et mieux contrôlés les mécanismes de financement de la vie politique. Elle assure, au nom de l'État, le contrôle des comptes de campagne des candidats aux élections et la vérification des obligations comptables des partis politiques.

Contact presse

Service-communication@cnccfp.fr